



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE
Tél 03.89.66.33.13 www.semaphore.asso.fr
www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

Métiers de l'Animation socioculturelle en Alsace

Vous aimez la perspective de :

- faire preuve de créativité
- élaborer des projets
- coordonner des activités
- travailler en équipe

Alors ce métier est peut-être « fait pour vous » ...



Les professionnels de l'animation sont plus de 8 000 à travailler en Alsace, tant dans le secteur public que privé. Les lieux d'exercice du métier sont des structures socioéducatives, d'animation polyvalente, périscolaire ou de santé : centres de loisirs et de vacances, crèches, écoles, conservatoires, établissements pour personnes âgées ou handicapées.....

Le métier d'animateur peut ainsi se décliner sous différentes facettes :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - Animateur socioculturel | - Animateur social |
| - Animateur de loisirs | - Animateur de quartier |
| - Animateur pour personnes âgées ou dépendantes | - Animateur nature |
| - Animateur Information Jeunesse | - Animateur périscolaire |
| - Animateur culturel | - Animateur de centres de ressources |

Le métier d'animateur exige une forte polyvalence à la fois animateur, grand frère, confident, pédagogue, éducateur ; l'animateur devra jouer ces rôles tout à tour dans des activités de création et d'expression, d'aide à la socialisation et de réalisation de soi.

Pour se professionnaliser, de nouveaux diplômes reconnus au niveau national sont apparus ou ont été refondus pour mener aux métiers suivants : animateur/coordonateur, coordinateur, responsable de secteur, agent de développement, coordinateur de projet, adjoint de direction, directeur de structure, directeur de projet.

Le besoin d'encadrement professionnel des activités d'animation va en s'accroissant. L'animateur socioculturel est un travailleur social dont la fonction est de concevoir, organiser et développer des activités éducatives, culturelles et sociales. Son profil varie en fonction du "terrain" sur lequel il opère et de la nature de son projet.

La formation aux métiers de l'animation est essentiellement certifiée par les diplômes du Ministère de la Jeunesse des Sports, de la cohésion sociale et de l'Education Nationale. Elle est mise en place

dans le cadre du Service Public des formations coordonnées par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale.

Vous trouverez, décrits dans cette fiche, les principaux diplômes d'Etat qui valident des parcours professionnels, le BAPAAT, le BPJEPS, le DEJEPS et le DESJEPS.

Il ne sera pas fait mention ici du BAFA et du BAFD, qui sont souvent un préalable aux métiers de l'animation. Les informations sur le BAFA font l'objet quant-à elles d'une fiche spécifique.

Nous pourrions néanmoins retrouver dans les liens utiles quelques informations pertinentes à ce sujet.

A titre informatif le DEFA (Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation) et le DEDPAD (Diplôme d'Etat de Directeur de Projet d'Animation) ont été abrogés en juillet 2010.

Le Certificat de Qualification Professionnel

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une qualification créée et délivrée au sein d'une branche professionnelle.

Ce n'est pas un diplôme mais un parcours qualifiant, une reconnaissance nationale de la branche animation. Il permet d'assurer l'activité d'animateur dans un accueil collectif de mineurs et donne l'équivalent de 2 Unités de certification du BPJEPS Loisirs Tout Public (UC5 et UC9).

❖ Fédération des foyers Clubs

4, rue des Castors
68200 MULHOUSE

☎ 03 89 33 28 33

Email : fdfc68@mouvement-rural.org

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Péri-scolaire

❖ CPCV-Est

13, rue de la république
67800 HOENHEIM

☎ 03 88 62 28 28

Contact: Grety HOELTZEL

Email : accueil@cpcvest.fr

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Péri-scolaire

Cette formation concerne toutes les personnes qui désirent se professionnaliser dans le domaine de l'animation péri-scolaire. Elle se déroule en alternance avec 217h en centre de formation et 200h en accueil de loisirs. Pour les salariés cette formation peut-être prise en charge par Uniformation.

Le BAPAAT: Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

Le Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien est un **diplôme de niveau V** (niveau CAP-BEP) commun aux secteurs socioculturel et sportif. Il représente le 1er niveau de qualification professionnelle pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles. Il ouvre l'accès aux diplômes immédiatement supérieurs. La formation alterne entre enseignements théoriques et formation pratique.

Les titulaires du BAPAAT peuvent préparer le BPJEPS sous certaines conditions.

Le BAPAAT donne accès au concours d'Adjoint Territorial d'Animation de la fonction publique territoriale.

Elle comporte 3 options différentes :

- Loisirs du jeune et de l'enfant
- Loisirs tous publics dans les sites et structures d'accueil collectif
- Loisirs de pleine nature

Les conditions d'accès :

- Avoir un véritable projet professionnel lié aux métiers de l'animation et une expérience préalable dans l'animation
- Aucun diplôme préalable n'est requis, mais le candidat aura une expression orale claire et construite et sera capable de rédiger un texte de 2 pages dans un français correct.
- Avoir 18 ans pour se présenter à l'examen final.

Le déroulement de la formation :

Formation de 10 mois en alternance de 1500h dont 800h en centre de formation et 700h en structure.

Le candidat suivra une formation dans chacun des supports techniques suivants : jeux et jouets, éducation à l'environnement ou vélo tout terrain, activités manuelles et plastiques, livre, écriture, lecture ou activités théâtrales. Les autres modules concernent : l'environnement social, le projet d'animation, les techniques complémentaires : bureautique, audiovisuel, prise de note, recherche d'emploi, la gestion de l'alternance : organisation personnelle des connaissances théoriques et techniques, évaluation personnelle, élaboration d'un projet professionnel.

Les lieux où se former :

❖ UFCV

13, porte du Miroir
68100 MULHOUSE
☎ 03 88 15 52 35

Email : magali.conti@ufcv.fr

BAPAAT option Loisirs du Jeune et de l'Enfant.

Formation en alternance de 10 mois de septembre 2012 à juillet 2013 à Mulhouse.

❖ CEMEA

22, rue de La Broque
67000 STRASBOURG
☎ 03 88 22 05 64

Site : www.cemea-alsace.fr

Email : animpro@cemea-alsace.fr

BAPAAT option Loisirs du Jeune et de l'Enfant.

Formation en alternance de septembre 2011 à juillet 2012 à Strasbourg.

Le BPJEPS Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme professionnel homologué au niveau IV (Bac). Il s'agit d'un diplôme transversal au sport et à la jeunesse qui se décline en spécialités sportives ou socioculturelles.

Les options du BPJEPS :

- Spécialité Animation Sociale
- Spécialité Loisirs Tous Publics
- Spécialité Animation Culturelle

Ce cycle BPJEPS s'adresse à des salariés provenant des secteurs de l'animation socioculturelle, de l'animation des loisirs quotidiens du jeune ou de la médiation.

A ce titre, il est ouvert aux candidats âgés de 18 ans au moins pouvant justifier d'une compétence ou d'une pratique régulière d'une technique d'animation à titre personnel ou professionnel.

Les conditions d'accès :

Etre titulaire de l'une des qualifications, ou de l'un des diplômes suivants :

- BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur,
- BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur,
- BAPAAT Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien,
- Tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention,
- Tout diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou supérieur.

La sélection comporte : une épreuve écrite, un entretien avec un jury qui s'appuie sur l'expérience acquise et sur la motivation du candidat.

La formation s'articule autour de 10 unités capitalisables soit 630h au minimum de formation théorique dispensée en centre de formation.

Elle est organisée sur le mode de l'alternance pédagogique et nécessite donc une formation pratique vécue dans le cadre de l'entreprise (employeur du salarié ou entreprise d'accueil pour les demandeurs d'emploi).

Les lieux où se former :

❖ L'ARIENA

6, route de Bergheim
BP 30108
67602 SELESTAT CEDEX
☎ 03 88 58 38 55

Site : www.ariena.org

Email : formation@ariena.org

BPJEPS animation culturelle : nature, environnement et patrimoine.

Formation en alternance sur 22 mois, 840 heures théoriques.

Public : animateurs en cours d'emploi, une expérience est nécessaire dans le domaine de l'animation.

❖ CPCV EST

13, rue de la République
67800 HOENHEIM
☎ 03 88 62 28 28

Site : www.sdv.fr/cpcv/bpjepps.htm

Email : cpcvest@free.fr

BPJEPS loisirs tous publics animation périscolaire

Formation accessible en alternance sous contrat d'apprentissage avec le **CFA FORM'AS***

Durée : 19 mois avec 805h en centre de formation

Public : apprentis, personnes en cours d'emploi, demandeurs d'emploi.

Conditions de diplôme : avoir au minimum un BEP ou un CAP auquel s'ajoute les conditions réglementaires en vigueur. Une expérience est nécessaire dans l'animation.

BPJEPS Animation sociale UCA animation et lien social

Formation accessible en alternance sous contrat d'apprentissage avec le **CFA FORM'AS**

Niveau pré-requis minimum : expérience obligatoire de 400h dans l'animation (salarié ou bénévole) ou être titulaire du BAPAAT, DEAVS, CAP petite enfance, diplôme professionnel d'aide soignant, diplôme d'AMP, BEP carrières sanitaire et social, ou du BEPA services aux personnes.

❖ CEMEA

22, rue de La Broque
67000 STRASBOURG
☎ 03 88 22 05 64

Site : www.cemea-alsace.fr

Email : contact@cemea-alsace.fr

BPJEPS loisirs tous publics animation interculturelle

Formation en alternance à Strasbourg de novembre 2011 à novembre 2012. Durée : 12 mois avec 628h en centre de formation.

Public : personnes en cours d'emploi ayant des fonctions d'animation socioculturelle ou sportive principalement dans le cadre d'associations ou de collectivités territoriales.

BPJEPS animation culturelle «développer l'accompagnement culturel »

Formation en alternance avec le CFA FORM'AS à Strasbourg en septembre 2012 avec 870h en centre de formation

Public : apprentis, personnes en cours d'emploi, demandeurs d'emploi.

Conditions d'accès : avoir au minimum un niveau V ou expérience professionnelle/bénévole dans l'animation

❖ IFCAAD

12 rue Jean Monnet

BP 45

67311 SCHILTIGHEIM CEDEX

☎ 03 88 18 61 31

Site : www.ifcaad.fr

Email : accueil@ifcaad.fr

❖ IFCAAD Haut-Rhin

2B, rue des Alouettes, 68110 Illzach,

☎ 03 89 52 25 26

Site : www.ifcaad.fr

Email : accueil68@ifcaad.fr

BPJEPS animation sociale, intervenir dans le champ spécifique sanitaire et médico-social.

Formation en alternance de 900 heures de novembre 2011 à juin 2013.

Public : salariés de maison de retraite, demandeurs d'emploi, apprentis.

❖ UFCV

Secrétariat des métiers de l'animation

13, Porte du Miroir

68100 MULHOUSE

☎ 03 89 56 98 50

Site : www.ufcv.asso.fr

Email : delegation_67@ufcv.fr

BPJEPS Loisirs tous publics Unité d'adaptation : animer un accueil au quotidien et intégration des enfants porteurs de handicap

Formation accessible en alternance sous contrat d'apprentissage avec le **CFA FORM'AS***

En alternance sur 2 ans avec une semaine par mois en centre de formation.

Il s'adresse à des salariés provenant des secteurs de l'animation socioculturelle, de l'animation des loisirs quotidiens ou de la médiation. A des jeunes de 18 à 25 ans en contrat d'apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport, pouvant justifier d'une compétence ou d'une pratique régulière d'une technique d'animation, à titre personnel ou professionnel.

❖ CFA FORM'AS

CFA des métiers de l'animation et du sport

Maison des Sports - 4 Rue Jean Mentelin BP 95028

67035 Strasbourg cedex

☎ 03 88 26 94 70

Site : <http://www.form-as.fr>

Email : contact@form-as.fr

LE DEJEPS Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le DEJEPS prépare aux fonctions de cadres de l'animation, diplôme de niveau III (niveau Bac+2) il conduit à des postes de responsabilités au sein d'associations, de collectivités locales et d'entreprises.

Il permet de concevoir et diriger des projets d'animation pour tous publics.

Dans sa spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », il s'est substitué au DEFA (Diplôme d'Etat relatifs aux Fonctions d'Animation).

Deux mentions de la spécialité ont été créées : « développement de projets, territoires et réseaux » et « animation sociale ». Il s'articule en 4 unités de compétences capitalisables et comprend un volume horaire minimal de 1200 heures dont 700 heures en centre dans le cadre de la formation initiale.

Dans la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » du DEJEPS, une première formation existe en Alsace dans la mention « développement de projets, territoires et réseaux. »

D'autres formations DEJEPS sont programmées dans la même spécialité en 2011 et 2012 ainsi que dans la spécialité « animation sociale ».

❖ ARIENA

6, route de Bergheim

67600 SELESTAT

☎ 03 88 58 38 55

Site : www.ariena.org

Email : formation@ariena.org

DEJEPS Spécialité : Animation socio-éducative ou culturelle. Mention Développement de projets, de territoires et de réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Formation en alternance sur 2 ans se déroulera en 2012/2013

❖ CEMEA Alsace

22, rue de La Broque - BP 74

67067 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 22 05 64

Site : www.cemea-alsace.fr

Email : contact@cemea-alsace.fr

DEJEPS Spécialité Animation Socio-éducative ou culturelle double mention : Développement de projets, territoires et réseaux ou Animation Sociale

Formation en alternance à Strasbourg de mai 2011 à décembre 2012.

❖ UFCV Secrétariat des métiers de l'animation

13, Porte du Miroir

68100 MULHOUSE

☎ 03 89 56 98 50 les matins et le mercredi toute la journée

Site : www.ufcv.asso.fr

DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle, mention Développement de projets, territoires et réseaux.

Formation en alternance de 700 heures de Septembre 2010 à Février 2012 à Mulhouse.

Le DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Diplôme de niveau II (Bac + 4) avec une spécialité animation socio-éducative ou culturelle ; il atteste de la possession des compétences à l'exercice du métier de directeur de projet, directeur de structure ou directeur sportif dans le champ de la mention obtenue. Ce diplôme permet, en outre, de se présenter aux concours de conseiller des activités physiques et sportives et d'attaché spécialité animation de la fonction publique territoriale. Il s'articule en 4 unités de compétences capitalisables.

Il comprend un volume horaire de 1200 heures dont 700h en centre au titre de la formation initiale.

La formation à ce diplôme est organisée en Franche Comté par l'organisme Trajectoire Formation basé à Montbéliard pour les candidats en provenance du Grand Est.

Trajectoire Formation

Maison des Métiers de la Ville
13, avenue Léon Blum
25200 MONTBÉLIARD
Tél. : 03 81 96 70 92
Site : www.trajectoire-formation.com
Email : contact@trajectoire-formation.com

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

11, bis rue Nicolas Bruand
BP 1983
25043 BESANÇON CEDEX
☎ : 03 81 21 60 60
Site : www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr
Email : drjscs25@drjscs.gouv.fr

Pour plus d'information sur les formations :

UNIFORMATION

Tour Sébastopol
3 quai Kléber
67000 STRASBOURG
☎ 0 820 205 206
Contact : Philippe MIECAZE
Site : www.uniformation.fr
Email : alsace@uniformation.fr

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

Service Formation Examen Emploi
14, rue du Maréchal Juin
Cité administrative Gaujot
67084 STRASBOURG Cedex
☎ 03 88 76 76 16
Site : www.alsace.drdjs.gouv.fr
Email : drjscs67@drjscs.gouv.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Haut-Rhin

Cité administrative
Rue Fleischhauer
68026 COLMAR Cedex
☎ 03 89 24 83 74
☎ 03 89 24 85 08 (secrétariat des formations)
Email : ddjs-haut-rhin@jeunesse-sports.gouv.fr

Liens utiles

- ◆ Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale :
www.sports.gouv.fr
- ◆ Site Ministère de la Jeunesse, de la vie associative et de l'éducation nationale
www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr
- ◆ Site spécialisé dans le domaine de l'animation :
<http://metier-animation.com>

Liste non exhaustive ...